

Image not found or type unknown



Taux d'un crédit personnel

Par **phil836**, le **20/11/2008** à **13:37**

Bonjour, lors de la souscription de mon contrat d'assurance auto dans mon agence Axa, mon conseiller m'a par la même occasion ouvert un compte de réserve d'argent. A ce jour, j'ai utilisé sur ce crédit personnel, la somme de 3 585,42 €. Le taux de remboursement pour une fourchette comprise entre 3000,01 à 5000,00 €, est de 14,90%. Le taux journalier sur mon dernier relevé est de 0,0380%. Je rembourse tous les mois, la somme de 100 €. Après ce même relevé sur ces 100 €, 64,58 € rembourse le capital et 35,42 € remboursent les intérêts. De tels taux sont-ils vraiment légaux ? Merci d'avance Phil836